

RANDONNEE VTT



Dimanche 29 septembre 2013, Velzic (Cantal)

CHARTRE DEVELOPPEMENT DURABLE

PROTECTION DES MILIEUX

- ▶ Prendre contact en amont avec les gestionnaires des espaces naturels (Puy Mary Grand site, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, collectivités locales, propriétaires) et définir avec eux les conditions d'organisation selon les enjeux.
- ▶ Réaliser un diagnostic et produire un dossier d'évaluation des incidences environnementales liées à la manifestation dans les zones Natura 2000 Massif Cantalien et ZPS Monts et Plomb du Cantal (dossier DDT/Préfecture).
- ▶ Proposer des mesures compensatoires pour limiter les impacts (limitation du nombre de participants).
- ▶ Privilégier les parcours les moins sensibles et utiliser les traces existantes, sentiers et chemins dans toutes les zones classées).
- ▶ Utiliser un balisage éphémère et discret qui n'a pas de conséquences néfastes sur l'environnement (navigation au road-book).
- ▶ Sensibiliser les participants au respect des milieux naturels et humains (informations en amont et sur site).
- ▶ Effectuer un état des lieux en présence d'un représentant des gestionnaires des milieux naturels et une éventuelle remise en état des espaces de pratique fortement modifiés par les participants, le public et l'équipe technique.
- ▶ Dresser un bilan et proposer des solutions et des améliorations pour le prochain évènement.

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

- ▶ Privilégier les produits alimentaires ou autres moins emballés, éco-responsables, issus d'une production locale de saison pour les ravitaillements et les repas.
- ▶ Anticiper, organiser et assurer le tri des déchets (soutien logistique CABA et département).
- ▶ Limiter les déchets liés à la logistique, aux participants, au public (vaisselle recyclable).
- ▶ Privilégier l'eau du réseau (jerricans) plutôt que l'eau en bouteille.
- ▶ Accueillir des stands de producteurs locaux éco-responsables (cf producteurs de la vallée).

COMMUNICATION RESPONSABLE ET SENSIBILISATION

- ▶ Organiser l'information des concurrents par le biais de communications «propres» (limiter les supports papiers).
- ▶ Promouvoir l'engagement individuel des participants, les informer des bons comportements à avoir notamment lorsque le parcours traverse des lieux protégés (panneautage).
- ▶ Intégrer les différents acteurs (participants, bénévoles, partenaires) dans une démarche de développement durable.
- ▶ Établir un partenariat avec un organisme de sensibilisation au développement durable.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- ▶ Évaluer les besoins en transport (gestion du stationnement).
- ▶ Favoriser des lieux d'hébergement éco-responsables et proches du site (communication sur l'offre existante par un partenariat avec l'O.T du pays d'Aurillac et les professionnels).
- ▶ Utiliser des moyens de communication permettant d'éviter les déplacements (liaisons radio et téléphonique).

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

- ▶ Valoriser l'action des bénévoles.
- ▶ Favoriser des retombées économiques pour le territoire et sa population, privilégier le partenariat local.
- ▶ Faciliter l'accès des personnes handicapées à la manifestation.
- ▶ Intégrer des personnes en difficulté ou en situation de handicap au sein de l'équipe d'organisation.
- ▶ Permettre les échanges entre tous les acteurs de la manifestation.